ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Taux

Question écrite n° 9114

Texte de la question

M Richard Cazenave rappelle a M le secretaire d'Etat aupres du Premier ministre, charge de l'environnement, les recommandations emises par les differents gouvernements pour favoriser l'usage du papier recycle dans les administrations publiques. Les papiers recycles subissent actuellement une penalisation economique par rapport aux papiers de pate vierge du fait d'un marche en croissance certes, mais encore insuffisamment massif. Sachant que les importations nettes de papier et de pate vierge sont une des principales sources du deficit du commerce exterieur et que le Gouvernement actuel (apres le precedent), met a l'ordre du jour une modulation des taux de TVA sur certains produits, il serait souhaitable que le Gouvernement mette ses moyens en accord avec ses recommandations repetees, en favorisant fiscalement l'usage de ces produits ecologiquement inoffensifs. Concretement, le Gouvernement et/ou le Parlement pourraient par voie d'amendement affecter aux produits issus de la recuperation, et singulierement aux papiers recycles, un taux de TVA reduit (on parle aujourd'hui de 5 p 100). Dans l'hypothese probable ou cette mesure entrainerait un bon en avant significatif de l'utilisation des pates recyclees, et normalement une diminuation symetrique des importations de pate vierge, notre pays pourrait ainsi compenser au niveau de la balance des paiements tout ou partie de la perte fiscale entrainee par cette mesure. En consequence, il lui demande les mesures qu'il compte prendre en ce sens.

Texte de la réponse

Reponse. - Les modalites d'encouragement a l'utilisation de produits ecologiquement inoffensifs doivent faire l'objet de propositions de la part d'un groupe de travail mis en place en application d'une decision du conseil des ministres du 4 janvier 1989 et charge de l'evaluation des moyens humains et financiers concernant la politique de gestion des dechets et de promotion des technologies propres et des ecoproduits. En ce qui concerne plus particulierement le papier recycle, le secretariat d'Etat aupres du Premier ministre, charge de l'environnement et de la prevention des risques technologiques et naturels majeurs, a publie un Guide de l'acheteur de papiers recycles et il montre lui-meme l'exemple par sa propre consommation. Par ailleurs, un protocole d'accord a ete signe le 24 mars 1988 entre les pouvoirs publics, les professionnels concernes et l'association des maires de France afin de developper le recyclage des papiers et des cartons dans leur ensemble.

Données clés

Auteur : M. Cazenave Richard
Circonscription : - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 9114
Rubrique : Tva
Ministère interrogé : environnement
Ministère attributaire : environnement et prévention des risques technologiques et naturels

Date(s) clée(s)

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/9/questions/QANR5L9QE9114

Question publiée le : 6 février 1989, page 580